

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
6 janvier 2010

Original : français

**Lettre datée du 30 décembre 2009, adressée au Président
du Conseil de sécurité par le Secrétaire général**

J'ai l'honneur de m'adresser à vous concernant la Commission d'enquête chargée d'établir les faits et de faire la lumière sur l'assassinat de Mohtarma Benazir Bhutto, ancien Premier Ministre du Pakistan.

J'ai reçu du Chef de la Commission, l'Ambassadeur Heraldo Muñoz, une requête me demandant de proroger le mandat de la Commission du 31 décembre 2009 au 31 mars 2010. Compte tenu du nombre considérable d'informations recueillies par la Commission au Pakistan ainsi que des activités complémentaires de suivi restant à effectuer, les membres de la Commission ont demandé un délai supplémentaire pour achever leur rapport.

J'ai décidé d'accorder trois mois supplémentaires à la Commission pour lui permettre d'achever son enquête et d'établir son rapport. Cette période additionnelle sera financée sur la base des contributions volontaires actuellement versées par les États Membres; aucun financement additionnel ne sera nécessaire. Cette prorogation est soutenue par le Gouvernement pakistanais.

(Signé) **Ban Ki-moon**

